

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE.¹ Il permet de comparer des offres de services.

Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Tarifs

Tarif par mois	Forfait bloqué Sosh 2Go	Forfait Sosh 150Go	Forfait Sosh 200Go 5G
Type de forfait	Bloqué	Non bloqué	Non bloqué
Tarif nouvelle souscription	6,99€	12,99€	12,99€ pendant 6 mois
Tarif en changement d'offre	6,99€	12,99€	17,99€

Prix de la minute au-delà du forfait (forfait bloqué): 0,50€/min vers les fixes et mobiles Réunion et 0,21€/min vers Mayotte, Métropole et Zone Outre-Mer (après recharge, décompté à la seconde dès la 1ère seconde) hors n° surtaxés et courts.

Frais d'activation

10 € de frais d'activation de la carte SIM/eSIM

Services et équipements

Les forfaits Sosh sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux d'Orange 3G/ 3G+/ H+/ 4G/ 4G+/5G pour un usage depuis un mobile compatible.

Offres réservées aux clients résidant à la Réunion ou pouvant justifier d'un lien stable avec la Réunion dans la limite d'une utilisation non abusive.

Les forfaits incluent les services suivants :

	Forfait bloqué Sosh 2Go	Forfaits Sosh 150Go	Forfaits Sosh 200Go 5G
Depuis et vers Réunion, Mayotte, Métropole et Zone Outremer			
Appels	3H	Illimités	
SMS	Illimités		
Internet mobile	2Go (bloqué au-delà)	150Go (débit réduit au-delà)	200Go (débit réduit au-delà)
Depuis la Réunion vers la Réunion			
MMS	Illimités		
Depuis l'Europe			
Roaming	Votre forfait est utilisable vers Europe, Réunion, Mayotte, Métropole, et Zone Outremer (appels, sms, internet mobile)		

Zone Outremer : Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Guyane et Saint-Pierre et Miquelon.

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36).

Les spécificités des offres mobiles :

- 3H d'appels depuis la Réunion vers les fixes et mobiles Réunion, Mayotte, Métropole et Zone Outre-Mer, dans la limite de 150 correspondants différents par mois, hors n° spéciaux, n° de services, renvois d'appels et rappels du correspondant via la messagerie et dans la limite de 1h50 max par appel.
- **Appels illimités : hors numéros surtaxés et courts, dans la limite de 150 correspondants différents/mois et de 1h50 par appel.**
- **SMS illimités : entre personnes physiques et pour un usage personnel non lucratif direct (hors SMS surtaxés, numéros courts) et dans la limite de 100 correspondants différents par mois.**
- **MMS illimités : entre personnes physiques et pour un usage personnel non lucratif direct (hors MMS surtaxés, numéros courts) et dans la limite de 100 correspondants différents par mois.**
- **Pour les forfaits bloqués et non bloqués n'incluant pas par défaut un volume d'Internet mobile, l'accès à l'Internet mobile est bloqué par défaut et débloqué gratuitement en composant le #111#.**

Débits du service internet et voies de recours

3G, 3G+, H+, 4G, 4G+, 5G sous réserve de disposer d'un mobile et forfait compatible.

Les débits affichés dépendent des zones de configuration réseau et de la potentielle agrégation de bandes de fréquences. Plus d'information sur la couverture réseau sur <http://orange.re/couverture-mobile>

Technologie (accessible dans les villes déployées)	Débit maximum théorique en réception	Débit maximum théorique en émission
3G	Jusqu'à 14,4 Mbits/s	Jusqu'à 384 kbits/s
H+	Jusqu'à 21 Mbits/s	Jusqu'à 5,8 Mbits/s
4G	Jusqu'à 195 Mbits/s	Jusqu'à 65 Mbits/s
4G+	Jusqu'à 587 Mbits/s	Jusqu'à 65 Mbits/s
5G	Jusqu'à 2,1 Gbits/s	Jusqu'à 126 Mbits/s

Durée, renouvellement, résiliation

Les forfaits Sosh sont sans engagement.

Résiliation

Le Client peut mettre fin au contrat d'abonnement en contactant son Service Clients. La résiliation du contrat d'abonnement prend effet dans les dix jours suivant la réception de la demande de résiliation par Orange. Le Client met également fin à son Contrat en faisant une demande de portabilité à un autre opérateur auprès duquel il souscrit un nouveau contrat.

Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés

Pour savoir si cette offre est bien adaptée à votre situation, des conseillers sont à votre disposition :

- dans nos boutiques Orange : <https://reunion.orange.fr/assistance/nous-contacter/#trouver-une-boutique>
- par internet : sur sosh.re

Autres informations utiles

Sosh vous accompagne :

- **par téléphone** : 3976 Vol, casse ou perte de votre mobile, carte SIM bloquée, suspension de votre ligne. Numéro disponible aussi pour le paiement de votre facture. Le service est gratuit et l'appel est au prix d'une communication normale selon l'offre détenue, ou décompté du forfait. Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit depuis les réseaux Orange.
- **par e-chat** : Vous pouvez également gérer vous-même votre compte 24h/24, 7j/7 sur sosh.re > espace client
- **depuis l'étranger** : composez le +262 693 00 39 76 depuis votre mobile ou un poste fixe. Service gratuit et appel facturé au prix d'un appel vers la Réunion depuis votre mobile depuis les zones Europe et Zone Outre-Mer, facturé à la seconde après la première minute indivisible, sans gratuité du temps d'attente. Depuis une ligne fixe, consultez les tarifs de l'opérateur du pays d'appel.